

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AB EXPRESS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.000 euros
Siège social : 12, Avenue Maurice Thorez
94200 IVRY SUR SEINE
881 790 216 - RCS CRETEIL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
MIXTES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 JUIN 2026**

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, l'assemblée générale délibérant par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvés lors de la présente assemblée, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide la dissolution de la Société à compter de ce jour.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité.

L'assemblée générale constate, en conséquence, que la quatrième décision est rejetée et que la Société continuera son exploitation.

Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, du fait du rejet de la résolution qui précède, qu'il n'y a pas lieu de nommer un ou plusieurs liquidateurs à l'effet de réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde disponible entre les associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Abdellah BIGHOUSSEN,
Président associé

